

POURQUOI PROPOSER L'HYPNOSE AUX PATIENTS ATTEINTS DE DOULEUR CHRONIQUE ?

Dr Anne Coutaux médecin rhumatologue algologue et
Elisabeth Barbier infirmière hypnopratricienne

La douleur chronique ?

C'est une douleur qui dure au-delà de 3 à 6 mois et qui altère de manière significative la qualité de vie du patient (sommeil, humeur, travail, mobilité, vie affective et familiale).

Objectif de l'hypnose ?

Permettre au patient en lien avec d'autres thérapeutiques de reprendre du contrôle sur la douleur et sur sa qualité de vie ;

Des études ont montré les bénéfices de l'hypnose pour :

- ▶ Diminuer l'intensité de la douleur
- ▶ Améliorer la qualité de vie du patient
- ▶ Favoriser un sommeil de meilleure qualité
- ▶ Améliorer l'humeur.

Pour qui ?

Pour les patients suivis à la consultation douleur chronique de l'Hôpital Paris Saint-Joseph sur prescription de leur médecin référent de la douleur.

Par qui ?

Par une infirmière formée à l'hypnose médicale.

Comment ?

En consultation individuelle ou en atelier de groupe sur 6 séances permettant un apprentissage de l'autohypnose.